

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

## Direction de la sécurité de l'aviation civile

### **Décision du 15 mars 2021 modifiant la décision du 1<sup>er</sup> octobre 2019 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est)**

NOR : TREA2106514S

*(Texte non paru au Journal officiel)*

#### **Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,**

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n°2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 3 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 10 et 73 ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2014 portant nomination du directeur de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2019 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu la décision du 1<sup>er</sup> octobre 2019 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est), notamment son article 2,

#### **Décide :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Les dispositions mentionnées à l'article 2 de la décision du 1<sup>er</sup> octobre 2019 susvisée sont remplacées par les dispositions suivantes :

« Art. 2. - Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives et effectuer toutes les opérations tels que prévus au décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 susvisé, liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens, à :

Mme Catherine Zerrouki, attachée principale d'administration de l'Etat, cheffe du département « gestion des ressources » ;

Mme Karine Verati, assistante d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle, dans le cadre de l'intérim du chef de la subdivision « finances » du département « gestion des ressources » ;

Mme Françoise Guette, assistante d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle, responsable administrative en délégation Corse. »

## **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait le 15 mars 2021.

P. CIPRIANI